



COMMUNIQUÉ

PLUS DÉTERMINÉS QUE JAMAIS

Si la mobilisation unitaire, en particulier la forte journée du 22 mars, contraint le gouvernement à opérer quelques replis sur ses projets régressifs, il en maintient cependant l'essentiel.

En effet, la troisième version – présentée comme la dernière par nos interlocuteurs - du document intitulé « refonder le contrat social avec les agents publics » a certes encore une fois été retouché après la réunion du 29 mars en présence de Messieurs DARMANIN et DUSSOPT. Mais, si quelques formulations nouvelles vont plutôt dans le bon sens, la quasi intégralité des objectifs fixés demeurent inchangés.

Les organisations syndicales signataires de ce communiqué persistent à penser que le dialogue social a besoin d'instances renforcées pour être plus efficaces, que la précarité de l'emploi est un fléau social et le recours indu au non titulariat est une attaque contre le statut, et que, par voie de conséquence, il faut procéder à un nouveau plan de titularisation, que c'est l'amélioration des déroulements de carrière et de la reconnaissance des qualifications dont on besoin les agents de la Fonction publique et pas de rémunération « au mérite » assise sur des critères antinomiques du service public et que c'est l'accompagnement des personnels dans leurs parcours dans la Fonction publique qu'il faut favoriser et pas leur départ vers le secteur privé.

Enfin, nos organisations syndicales n'oublient absolument pas le pouvoir d'achat qu'il faut restaurer de manière urgente par des augmentations générales, les créations d'emplois indispensables à l'amélioration du service public rendu et des conditions de travail, l'abrogation du jour de carence.

Notre engagement unitaire est également celui pour la sauvegarde et le développement des missions publiques. Il n'y a pas de préservation de l'intérêt général sans une Fonction publique pleinement reconnue, pas de service public de haut niveau sans les moyens nécessaires à son fonctionnement, pas de garantie de neutralité et d'impartialité vis-à-vis du citoyen sans un statut rénové et affermi.

Nous le constatons : les quelques avancées obtenues sont le fait de notre détermination unitaire et de l'action résolue des agents.

Face à un pouvoir qui, objectivement, refuse toujours d'ouvrir de véritables négociations, la résolution des organisations syndicales est plus forte que jamais.

Elles apportent à nouveau leur soutien aux différents secteurs mobilisés.

Les organisations CFE CGC – CFTC – CGT – FAFP – FO – FSU – Solidaires appellent à mettre en œuvre tout le mois d'avril un processus d'actions et d'initiatives (pétitions, assemblées générales, rassemblements...) qui s'inscrit résolument dans la durée.

Elles appellent également à construire un nouveau temps fort d'actions et de manifestations dans l'ensemble de la fonction publique (grève, manifestation nationale...) à partir de mi-mai.

Elles décident de se revoir le 10 avril pour arrêter ce plan d'action avec toutes les organisations syndicales de la Fonction publique qui le souhaitent.

Paris, le 5 avril 2018.